

*Paru le 3 février 2022*

## **Actis, acteur économique de l'Occitanie engagé pour l'environnement, devient mécène du Canal du Midi en participant à la replantation des arbres**

**Engagé depuis 40 ans dans la préservation du patrimoine architectural français et dans le cadre de sa démarche RSE, ACTIS, fabricant d'isolants réflecteurs alvéolaires basé en Occitanie, rejoint le club des entreprises mécènes du Canal du Midi pour sauvegarder ce joyau.**

### **LE CANAL DU MIDI, UN OUVRAGE D'ART MENACÉ**

Inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1996, le canal du Midi est l'un des plus anciens canaux d'Europe. Long de 240 km, il est considéré comme le plus grand ouvrage en génie civil du XVII<sup>ème</sup> siècle. Il constitue un patrimoine historique, culturel et environnemental majeur pour le développement touristique et économique de la région. Joyau architectural exceptionnel, il est menacé par une maladie incurable, le chancre coloré, un champignon microscopique qui décime les platanes longeant le canal du Midi.

Face à l'urgence de cette situation et pour lancer un vaste programme de replantation d'arbres, Voies Navigables de France a créé le Club des Entreprises Mécènes du Canal du Midi, fédérant les acteurs économiques concernés par le développement du territoire et les enjeux environnementaux, patrimoniaux et culturels.

### **ACTIS, UNE ENTREPRISE RESPONSABLE**

Attaché à ses racines occitanes et à la préservation du patrimoine et de l'environnement, ACTIS a tout naturellement rejoint le cercle des mécènes du Canal du Midi en participant au financement du programme de replantation.

Depuis toujours, ACTIS s'engage pour adopter une démarche plus responsable à tous les niveaux de l'entreprise. Grâce à leur composition, ses gammes d'isolants réflecteurs alvéolaires sont 100% recyclables à l'infini. Ainsi, ACTIS propose des produits toujours plus respectueux des hommes et de l'environnement, tout au long de leur cycle de vie.

Conscient que l'architecture des bâtiments français est un bien précieux, ACTIS accompagne les professionnels couvreurs au quotidien en leur proposant des produits qui ne modifient pas l'aspect extérieur des bâtis anciens. C'est dans cette approche qu'ACTIS a soutenu la candidature des couvreurs-zingueurs de Paris au Patrimoine Mondial culturel immatériel de l'Unesco en 2020.

Toutes ces actions s'inscrivent dans la démarche RSE de l'entreprise et dans sa volonté de contribuer à préserver, tant sur le plan local que national, la richesse de cet environnement unique français.

[Actis, acteur économique de l'Occitanie engagé pour l'environnement, devient mécène du Canal du Midi en participant à la replantation des arbres – BatiPresse](#)

<http://www.actis-isolation.com/>

*par André Sudrie*